

NOTE TECHNIQUE

Potentialités et limites de l'implication des femmes dans les institutions locales de gestion de l'eau : exemple des Associations d'Usagers de l'Eau au Burkina Faso

Équipe de recherche :
Adolphe Yemtim
Dr. Amadou Oumarou
Dr. Liza Debevec



RÉSULTATS DE L'ÉTUDE :

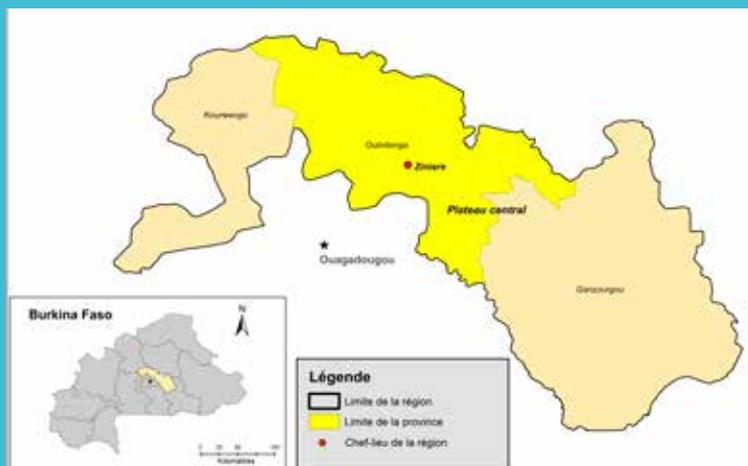
« Les déterminants de la participation féminine dans les Associations d'Usagers de l'Eau de la commune de Ziniare au Burkina Faso »

Un travail de recherche mené en 2015 avec l'accompagnement de l'*International Water Management Institute* par Adolphe Yemtim, étudiant du Master Agrinovia à l'Université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou, s'est intéressé à la participation des femmes au sein d'institutions locales de gestion de l'eau en milieu rural, les Associations d'Usagers de l'Eau (AUE), dans des villages du centre du Burkina Faso. Il s'agissait de comprendre les facteurs de leur faible participation, les raisons de leur absence relative à certains postes et de leur présence à d'autres ainsi que les facteurs favorisant leur accession aux postes de décision. Il est apparu que les freins à la participation féminine résultent de facteurs personnels, socioculturels et institutionnels. L'étude a permis de formuler des recommandations pour l'amélioration de la participation des femmes dans le système de gestion de l'eau selon les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) mise en œuvre au Burkina Faso.

> CONTEXTE

La commune de Ziniare

L'étude a porté sur des villages de la commune de Ziniare, dans le Plateau Central. Située à 30 km de la capitale Ouagadougou, Ziniare est touchée par son urbanisation expansive et accélérée. Le climat du Plateau Central est caractérisé par une longue saison sèche d'octobre à mai et une courte saison pluvieuse de juin à septembre (INSD, 2009). La pluviométrie y est irrégulière avec une moyenne de 600 à 800 mm par an. Le réseau hydrographique, très fourni du point de vue quantitatif, est classé à régime sec très temporaire. Selon le recensement de 2006, la commune de Ziniare comptait alors 62972 habitants dont 54,5% de femmes. Au total, la commune de Ziniare comporte 49 AUE. Seize ont été couvertes par l'étude.



> MÉTHODES ET APPROCHE

L'enquête de terrain a été menée en mars 2015 dans les 16 AUE à travers des entretiens collectifs et individuels ainsi qu'une observation directe. Des entretiens ont été menés en particulier avec la Secrétaire Générale de la mairie de Ziniare, le point focal de l'eau, le Directeur Régional de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement, le Directeur Régional de la Promotion de la Femme et la spécialiste genre de la Direction Régionale de l'Agriculture. Les outils de collecte étaient le guide d'entretien semi-directif individuel, le guide d'entretien de groupe et la grille d'observation.

Les Associations d'Usagers de l'Eau

La réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques, généralisée à partir de 2012, s'est traduite par la création des Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) dans les zones rurales. Elles représentent les usagers de l'eau et disposent d'un statut juridique. Elles forment un pôle de gestion avec des opérateurs privés chargés, contre rétribution, de la maintenance des équipements hydrauliques. Elles comprennent une Assemblée Générale ou AG, composée des représentants des quartiers du village ou secteur, et un Bureau Exécutif ou BE, composé de six membres. Les AG comptent 30 à 60 membres pour les villages de moins de 2000 habitants et 60 à 80 pour ceux de plus de 2000 habitants. Les BE, qui doivent être élus par les AG, comportent un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(ère), deux responsables à l'hygiène et un(e) responsable à l'information. Les fonds des AUE proviennent des recettes de la vente de l'eau, de subventions diverses, de dons ainsi que des recettes de l'AG. Les AUE doivent donc, avec l'appui des opérateurs privés, dégager des ressources financières pour assurer un service de l'eau performant, permanent et abordable. Elles consacrent le principe du paiement de l'eau en tant que bien économique.



photo : Manon Königstein/WWMI

L'implication des femmes dans les Associations d'Usagers de l'Eau



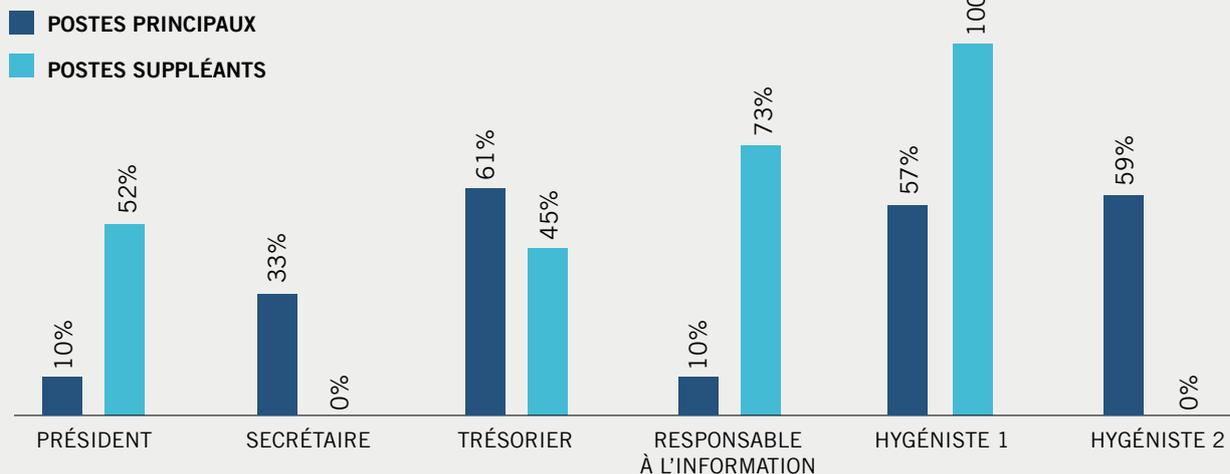
photo : Manon Koningstein/WMI

Selon le Programme d'application de la réforme et les règlements intérieurs, les AUE ont un caractère paritaire pour assurer l'implication des femmes et faciliter leur accession aux postes de décision mais on relève des insuffisances dans l'application de cette parité.

- Au niveau des AG : elles doivent en principe respecter la parité. Selon les procès-verbaux des assemblées générales constitutives de la majeure partie des AUE de la zone d'étude, le nombre de femmes membres est plus important que celui des hommes.
- Au niveau des BE : les textes rendent la parité obligatoire aux deux postes de responsables à l'hygiène. En 2014, dans les 49 BE des AUE de Ziniare, 28 femmes et 21 hommes occupaient le poste de 1^{er} hygiéniste et 29 femmes et 20 hommes celui de 2nd hygiéniste. Le poste de trésorier était occupé majoritairement par des femmes, avec 30 femmes pour 19 hommes, sans que les textes n'encouragent particulièrement l'élection de femmes à ce poste.
- Au niveau de la présidence des BE : une disposition non obligatoire recommande d'encourager l'élection d'une femme. Selon les résultats de l'étude, elle n'est pas prise en compte. En 2014, sur les 49 BE, 44 étaient présidés par des hommes et 5 par des femmes.

Répartition des femmes par poste dans les Bureaux Exécutifs des 49 AUE de la commune de Ziniare

Pourcentage des villages avec des femmes membres des BE des AUE



Source : Adolphe Yemtim, 2014

Messages-clés :



Si les femmes sont parfois majoritaires au sein des AG, elles sont largement sous-représentées au sein des BE des Associations d'Usagers de l'Eau.

Les femmes sont majoritaires aux postes de trésorier et d'hygiéniste.

Dans la pratique, l'élection des membres des BE est souvent remplacée par une désignation par certains membres respectés de l'AG.

Les femmes désignées pour des postes au sein des BE le sont souvent par défaut.

Les femmes occupant des postes de décision au sein des BE cumulent des compétences, connaissances et savoir-faire ; elles sont souvent plus instruites que les hommes aux mêmes postes.

Le niveau d'instruction des femmes et leur implication dans la vie sociale et économique sont décisifs pour leur désignation à des postes au sein des BE.

Les stéréotypes de genre, relevés parmi les hommes comme parmi les femmes enquêtés, déterminent largement les modalités de l'implication des femmes au sein des AUE.

photo : Manon Königstein/IWMI

Témoignage du trésorier du BE d'une AUE

« Elles sont à la pompe tous les jours, elles connaissent mieux le problème de l'eau, parce que chez nous, si ce n'est pas une femme qui est revenue de la pompe nous dire qu'il y a un problème, on ne sait pas [...] elles peuvent voir un détail et nous dire... Beaucoup d'informations nous sont données par elles. L'autre jour je revenais de Ziniare et une femme m'a interpellé : il faudrait que vous veniez parce que quand nous pompons l'eau, la pompe fait du bruit ».

Témoignage de la présidente du BE d'une AUE

« Vous savez, pour le problème de l'eau, par exemple si l'eau est à Kolgendiesse, ce ne sont pas tous les hommes qui peuvent comprendre la difficulté des femmes à aller trouver l'eau. Ils ne savent pas si tu vas aller porter l'eau sur la tête ou par quelque manière que ce soit ».

Témoignage du responsable à l'information du BE d'une AUE

« On a commencé à chercher parmi les hommes d'abord et puis chacun des hommes disait, je ne vais pas pouvoir, je ne vais pas pouvoir. Et on a dit à la femme, comme tu connais le papier et si ça te convient, on ne te fait pas la force mais si ça te convient on te fait secrétaire ».



Résultats de l'étude

L'étude a permis d'observer le faible niveau d'adoption des mesures de la réforme de l'eau par les acteurs locaux. Elle a fait ressortir en particulier la persistance des normes de genre. Elle a permis de relativiser le caractère statique des rôles fondés sur les différences de genre en donnant des exemples d'ajustements dans la délégation des tâches motivés par la recherche d'efficacité.

Cependant, ces ajustements sont rarement favorables à la participation féminine. L'attribution des postes au sein des BE est marquée par la disponibilité des individus, leur capacité à assumer les tâches ainsi que leurs qualités personnelles, réelles ou supposées. Les femmes occupant les postes à responsabilité cumulent un ensemble de connaissances, compétences et savoir-faire qui les distinguent des hommes et motivent leur désignation.

L'étude a également permis de relever l'insuffisance des textes (Programme d'application de la réforme, règlements intérieurs) qui, s'ils encouragent la participation féminine, ne reposent pas sur une approche genre exigée par la GIRE. Ils laissent aux acteurs locaux le loisir d'asseoir une suprématie masculine.

Ainsi, la parité est imposée uniquement pour les postes d'hygiéniste au sein des BE. Elle est simplement recommandée pour la composition de l'AG et l'élection de présidentes est encouragée. L'attribution paritaire des postes d'hygiéniste, seule disposition obligatoire, a eu pour conséquence de reléguer les femmes à un rôle qui leur est traditionnellement attribué. Elle est ainsi un facteur de renforcement des stéréotypes. Le Programme de la réforme ne précise pas en quoi l'implication des femmes est pertinente et peut contribuer à une meilleure gestion des ressources en eau.

Recommandations

Pour favoriser l'implication des femmes au sein des AUE, et en particulier dans leurs BE, les auteurs de cette étude formulent les recommandations suivantes.

- **Sensibiliser les populations rurales aux avantages de l'implication des femmes** dans la gestion des ressources en eau (bonne connaissance des problématiques, utilisation quotidienne des infrastructures, présence permanente dans le village).
- **Déterminer des indicateurs précis de participation féminine**, par exemple le dédoublement des différents postes pour appliquer la parité de manière transversale à toutes les fonctions.
- **Former les femmes** pour qu'elles puissent s'impliquer dans d'autres domaines, tels que la maintenance des infrastructures.
- De manière générale, **promouvoir l'instruction/alphabétisation des femmes, leur implication dans la vie associative et les activités génératrices de revenus**, leviers de participation à la vie publique.
- **Revoir les textes** pour permettre une véritable prise en compte du genre au sein des institutions locales de gestion de l'eau.
- **Mener des travaux de recherche** sur les effets de la participation féminine dans le fonctionnement des instances de gestion de l'eau.



photo : Manon Königstein/WMI

Conclusion

L'implication des femmes dans les instances de gestion de l'eau pose le problème de la permanence des inégalités de genre malgré les tentatives de résolution par les politiques publiques sectorielles. La sous-représentation des femmes dans les BE des AUE s'explique par plusieurs facteurs, dont les limites de la réforme associées aux déterminants socioculturels. L'esprit inclusif de la constitution des AUE et le choix par élection des membres des BE sont délaissés au profit des choix par désignation. Ils entraînent une prédominance des systèmes hiérarchiques reposant sur le droit d'aînesse et les rapports asymétriques entre les sexes. Les dispositions de la réforme n'ont donc pas permis de relativiser l'influence des normes patriarcales dans l'attribution des postes. La recherche d'efficacité de fonctionnement conduit les AUE à attribuer les postes sur la base des compétences présentées par les individus dans la vie quotidienne, selon les principes de division sexuelle du travail et de l'espace social. Dans ce contexte, le capital culturel des femmes (niveau d'instruction) est déterminant, en particulier pour occuper les postes de secrétaire et trésorière, ainsi que le capital social et l'implication dans des activités économiques. Il ressort ainsi que l'accès à l'instruction et au champ politique pour les femmes ainsi que leur investissement dans le champ économique sont des facteurs-clés de l'atténuation des inégalités de genre.

Références

Allély, D., Drevet-Dabbous O., Etienne J., Francis J., Morel à L'huissier A., Chappé P., Verdelhan Cayre G. (2002). Eau, genre et développement durable : expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne. Editions du GRET.

Baron C. et Bonnassieux A. (2013). Gouvernance hybride, participation et accès à l'eau potable : le cas des associations d'usagers de l'eau (AUE) au Burkina Faso. *Annales de géographie*, (693), pp. 525-548.

Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des ressources halieutiques Burkina Faso (2005). Implication et promotion de la femme dans la mise en œuvre du plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE).

Saussey M. (2014). Réforme des services d'eau potable au Burkina Faso, la participation des femmes en question. *Revue Tiers Monde*, 1(217), pp. 181-197. DOI : 10.3917/rtm.217.0181

À propos du projet

« **Planification participative pour une gestion plus inclusive et durable de l'eau en milieu rural au Burkina Faso** »

Le projet de recherche « Planification participative pour une gestion plus inclusive et durable de l'eau en milieu rural au Burkina Faso » (PP4MIS), d'une durée de trois ans, a eu pour objectif de renforcer les institutions de la GIRE, de favoriser l'élaboration de politiques de gestion de l'eau et d'améliorer la gestion communautaire des ressources en eau.

La phase de recherche sur le terrain a été financée à travers le projet «4 basin gender profiles» du programme de recherche Water, Land and Ecosystems (WLE).

Plus d'informations sur le projet PP4MIS sur le site Internet <http://pwgbf.iwmi.org/>

Ou contactez la Responsable du projet Dr. Liza Debevec à l'adresse : l.debevec@cgiar.org

Partenaires



International Water
Management Institute



L'International Water Management Institute (IWMI), en charge de la coordination du projet et de la recherche scientifique

L'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM), partenaire principal et intermédiaire entre le projet et le gouvernement ainsi qu'entre les institutions existantes de la GIRE et les chercheurs

Le programme de Master Agrinovia en développement rural durable à l'Université Joseph Ki-Zerbo, en charge de l'accompagnement du volet recherche et du renforcement des capacités des chercheurs nationaux

Le Programme de doctorat sur les systèmes de ressources en eau au centre pour les systèmes de ressources en eau de l'Université Technique de Vienne (VUT) en Autriche, en charge de l'accompagnement de la recherche scientifique et de l'appui consultatif à la coordination

INTERNATIONAL WATER MANAGEMENT INSTITUTE (IWMI)

IWMI Sri Lanka Office : 127 Sunil Mawatha, Pelawatte, Battaramulla, Colombo, Sri Lanka

Adresse postale : P.O. Box 2075, Colombo, Sri Lanka

Tél. : +94 11 2880000, 2784080 - **Fax** : +94 11 2786854 - **E-mail** : iwmi@cgiar.org

En Afrique de l'ouest : **IWMI Accra Office**

IWMI c/o CSIR Main Campus, Airport Residential Area (opposite Chinese Embassy), Accra, Ghana

Adresse postale : IWMI, PMB CT 112, Cantonments, Accra, Ghana

Tél. : +233 302 784 753/4 - +233 289 109 561 - +233 544 088 277

Fax : +233 302 784 752 - **E-mail** : iwmi-ghana@cgiar.org

www.iwmi.org

Ce travail a été rendu possible grâce au financement de la Coopération Autrichienne de Développement, le Ministère autrichien des Finances et le Programme de recherche Water, Land and Ecosystems (WLE).

Appui à la rédaction : Élise Cannuel / Conception graphique : Laura Delhommeau
Les photos ont été utilisées à titre illustratif.